

angers

randonnées pédestres

23 CIRCUITS PÉDESTRES DISPONIBLES
à L'OFFICE DE TOURISME
ANGERS-TOURISME.COM



© A. Lamoureux - Destination Angers

© @CDRP49



Du Plessis-Bourré aux Basses Vallées Angevines

PR®

6 h 10
24,5 km

Au cours de cette longue balade, découvrez les paysages typiques du nord de l'agglomération angevine : les zones humides des Basses Vallées Angevines classées Natura 2000 et inscrites à la convention Ramsar pour son écosystème si particulier. C'est aussi l'occasion d'apercevoir une activité équine avec des haras et le majestueux Château du Plessis Bourré avec son parc de 380 hectares.

SITUATION

Ecuillé : 20 km au nord d'Angers
par la RD 107
Soulaire et Bourg : 12km au nord
d'Angers par la RD 107

PARKING

Parking du Doyenné à Ecuillé
Parking de la salle Eric Tabarly,
Chemin du Cassoir à Soulaire



Code de balisage PR®
FFRandonnée

- Bonne direction
- Changement de direction
- X Mauvaise direction

© marques déposées



À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- Chemins creux et boisés
- Haras de la Rousselière
- Eglise de Bourg et Eglise de Soulaire
- Château du Plessis Bourré
- Logis du Doyenné à Ecuillé
- Ferme Pédagogique de la Casserie à Ecuillé



• Office de tourisme Destination Angers :
02 41 23 50 00, angers-tourisme.com



Comité

• FFRandonnée de Maine-et-Loire :
maine-et-loire@ffrandonnee.fr.



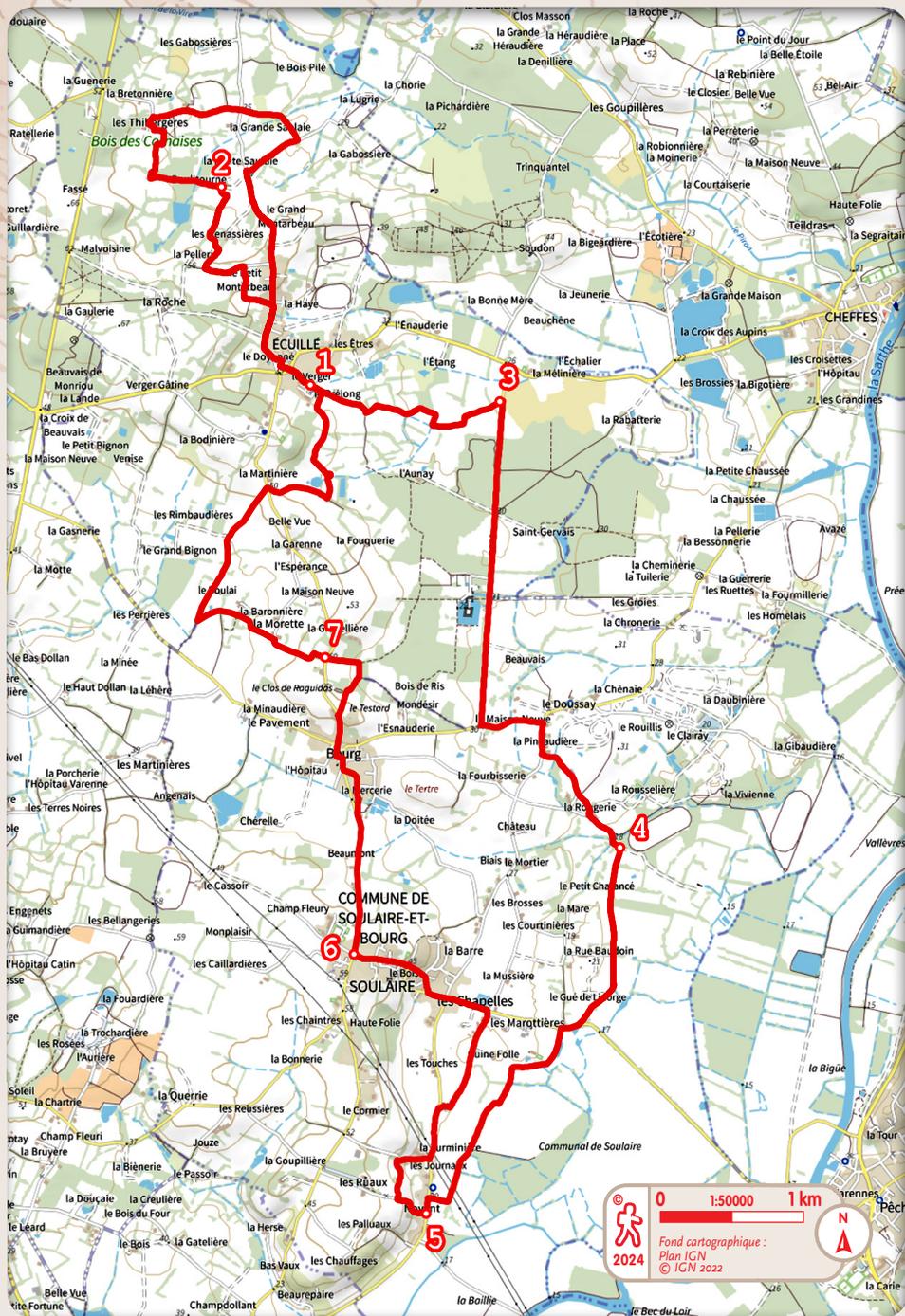
Services



À DÉCOUVRIR EN RÉGION

- Centre historique d'Angers et son quartier de la Doutre
- Marais Pédagogique des plantes des Basses Vallées Angevines à Briollay
- Terra Botanica à Angers

- Chambre d'hôtes : Soulaire' du temps
- Gîtes à Soulaire et Bourg : Des Lilas, De la Maison d'à côté, du Cassoir, de Beauvais, Du P'tit Château, de La Querrie.
- Restaurants : Au P'tit Château, place de l'Eglise à Bourg et Le Relais du Plessis Bourré, Route d'Angers à Soulaire
- Epicerie : Aux 2 clochers (multiservices) place de la Découverte à Soulaire.



1 Depuis le parking, rejoindre la mairie d'Écuillé et continuer tout droit au croisement avec la D 74. Prendre ensuite à droite, puis à gauche devant l'église. Rester dans la rue de l'église à la prochaine intersection et quitter le bourg d'Écuillé. Prendre à gauche en direction du lieu-dit Le Petit Montarbeau. Passer le village puis prendre à gauche avant de tourner à droite sur un chemin bordé d'arbres. Arriver à une ferme, la contourner par la gauche, puis reprendre à droite le chemin longeant un champ jusqu'au lieu-dit Boulitourne.

2 Prendre à gauche, continuer sur 400 m puis prendre à droite. Au bout du chemin, emprunter de nouveau la droite, puis tout de suite tourner à gauche. Après un hangar, prendre à droite et continuer sur le chemin jusqu'à un petit village. Une fois la route retrouvée, prendre à droite et continuer tout droit. Arriver à un carrefour, prendre en face et rentrer dans un bois. Continuer tout droit, retrouver la route et tourner à droite. Après 400 m, tourner à gauche et continuer sur la route pendant 1500 m, retrouver Ecuillé et reprendre l'itinéraire jusqu'au point 1.

1 Sortir d'Écuillé, passer le Prélong et, à la fin d'un virage tournant à droite, prendre le chemin à gauche. Continuer sur le chemin, serrer à gauche à la bifurcation de sentiers. Prendre ensuite à droite, puis de nouveau à gauche et continuer sur ce sentier.

3 Tourner à droite sur la D 508 et continuer sur 2200 m en passant devant le château du Plessis-Bourré. Au bout de la ligne droite, tourner à gauche, puis au carrefour, prendre à droite. Passer les habitations et emprunter à gauche après la dernière maison. Continuer tout droit, passer une grange, puis au bout du chemin, prendre à droite et reprendre à gauche. Poursuivre sur la route goudronnée pendant 1650 m.

4 Arriver sur la D 109, prendre à droite, longer cette route sur 140 m et prendre à gauche « le chemin de la Varenne » Longer ce chemin jusqu'à la route goudronnée.

5 Prendre à gauche puis à droite le chemin des Grands Raux. Après 240 m emprunter le chemin en terre à droite. Au bout, prendre à droite et descendre. Au panneau stop tourner à gauche. Continuer sur 360 m puis tourner à droite sur le chemin de la Moucherie et continuer jusqu'au panneau stop. Prendre à gauche le chemin piétonnier devant les bassins d'eau de la station de lagunage. Emprunter la seconde route sur la droite direction le Domaine de la Barre et rester sur la gauche en suivant le chemin du Lavoir. Au carrefour continuer tout droit jusqu'au prochain carrefour avec la D 107.

6 Prendre à droite et descendre vers Bourg par le chemin piétonnier pendant environ 1000 m. Prendre à droite le chemin de la Mercerie. Le continuer en allant vers l'église du Bourg. Emprunter à gauche devant l'église puis à droite pour passer devant l'entrée de l'église. Monter jusqu'au calvaire, et prendre le chemin creux à droite. Au bout de ce chemin prendre à gauche puis encore à gauche pour retrouver de nouveau la RD 107.

7 Traverser la D 107 et prendre le chemin en face. Au bout du chemin, à la ferme de la Morette, prolonger sur la gauche. Après 600 m, prendre à droite sur le virage très serré. Continuer tout droit jusqu'à la D 107. Traverser la route départementale et prendre le chemin forestier en face. Continuer sur 400 m puis tourner à gauche. Continuer sur le chemin et retrouver une route goudronnée au bout. Prendre à gauche et retrouver le point de départ.